



CRAMIF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 mars 2018

#RSSR18 #Santesocial

LE SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE ILE-DE-FRANCE (CRAMIF) CONVIE SES PARTENAIRES A LA DEUXIEME EDITION DES « RENCONTRES DU SERVICE SOCIAL »

Dans le cadre du développement de ses actions partenariales, le service social régional (SSR) de la Cramif convie ses partenaires à la deuxième édition de ses rencontres régionales au sein de son siège parisien, le 16 mars 2018.

Suite au succès de la première édition de juin 2016, qui a rassemblé plus de 200 participants, le service social de la Cramif organise les « Rencontres du Service Social Régional 2018 » (RSSR18).

Cet évènement associe tous les partenaires actuels du SSR et convie également différentes structures (associatives, institutionnelles, etc.) œuvrant sur des thématiques liées à l'accompagnement social des publics fragiles. L'objectif de ces rencontres est de favoriser les échanges entre partenaires, afin de dégager des opportunités de collaborations.

La 2ne édition des « Rencontres du Service Social Régional » se tiendra le 16 mars 2018 de 8h30 à 13h00 au siège de la CRAMIF (Paris 19ème).

Au programme de cette matinée :

- ▶ 4 tables-rondes sur les thèmes : « Santé et accès aux soins », « Santé et employabilité », « Santé et sortie d'hospitalisation », « Santé et bien vieillir ».
- ▶ 1 temps de rencontres et d'échanges autour d'un speed-meeting
- ▶ 1 Forum composé de stands thématiques autour des offres du SSR

[Plus d'information sur le programme détaillé des Rencontres SSR 2018](#)

[Entrée gratuite, sur inscription auprès du service presse CRAMIF](#)

Contact : Service Presse ✉ presse@cramif.cnamts.fr ☎ 01 40 05 29 79

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 mars 2018

À propos de la Cramif

La Caisse régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Sa compétence s'étend sur les **8 départements d'Ile-de-France**, soit sur un **territoire de 12 millions d'habitants** et de **4,7 millions de salariés**. Elle exerce des missions d'intérêt général au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé et des associations du secteur médico-social.

NOS MISSIONS



Verser des prestations



Agir dans le domaine de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie



Gérer les risques professionnels

Le **service social régional de la Cramif** accompagne les assurés les plus fragiles dans leurs difficultés. Il intervient dans 4 domaines d'action prioritaires :

- ▶ L'accès aux soins des personnes en situation de précarité
- ▶ Le maintien dans l'emploi des assurés malades ou handicapés
- ▶ L'aide au retour ou au maintien à domicile après une hospitalisation
- ▶ La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

Contact : Service Presse ✉ presse@cramif.cnamts.fr ☎ 01 40 05 29 79